



SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE DU SITE ALSTOM-BELFORT

COMMUNIQUÉ FO – ALSTOM BELFORT

Non, l'Alstom n'est pas un secteur d'activité prioritaire !

La direction d'Alstom propose à l'échelle nationale un accord avec les syndicats afin de définir le paiement des jours non travaillés depuis le 23 mars et ce jusqu'au 19 avril, date éventuelle de la fin du confinement. Elle veut faire reprendre progressivement l'activité dans les ateliers et elle est même prête à payer à chaque salarié volontaire 200 euros par semaine.

Nous nous opposons à l'attitude irresponsable de la direction car elle va à l'encontre de la nécessité du confinement et rien ne justifie la reprise de cette activité qui n'est pas vitale pour l'économie dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

Le matériel de protection pour les secteurs d'activité prioritaire !

Quand bien même le patron mettrait tout en œuvre le protocole sanitaire (masque, gel, lunettes, distance de sécurité...), pour lutter contre le coronavirus, tout ce matériel devrait aller là où il est vital de le recevoir : *les hôpitaux, les Epad, les commerces alimentaires, les éboueurs, les pompiers, les pharmacies...*

D'autre part le déplacement des personnes, comme il est justement rappelé, ne peuvent qu'augmenter les risques ! Ces patrons sont irresponsables et ils jouent avec notre vie et notre santé ! Ils profitent de la situation et de nos faibles salaires pour nous proposer 200 euros par semaine à des volontaires dans un premier temps ! Ce qui montre qu'ils savent trouver de l'argent quand leurs profits sont en jeu !

Le confinement ne doit pas s'arrêter aux portes des usines non prioritaires !

D'ailleurs en Italie une des raisons pour lesquelles l'épidémie s'est propagée de façon foudroyante a été le maintien de l'activité industrielle dans le Nord.

Les jours de chômage doivent être payés intégralement par le patron !

La direction veut, en grande partie, faire supporter la charge financière du chômage aux salariés en nous obligeant à prendre jusqu'à 9 jours de RTT et de congés payés grâce à l'autorisation du décret gouvernemental. Les patrons comme ceux d'Alstom n'en ont jamais assez ! Ils sont riches à milliards et en plus ils vont toucher de l'argent de l'État par le biais des exonérations fiscales et des cotisations sociales qui s'élèveront à 45 milliards d'euros et ensuite par le biais d'un prêt ou d'un don de la part du gouvernement de 300 milliards d'euros qu'ils feront rembourser aux salariés d'une façon ou d'une autre.

Pour nous FO à l'Alstom Belfort, **nous nous opposons à l'accord que veut mettre en place le patron** pour qu'il puisse continuer à faire du profit contre la santé des gens et de toute la population ! Nous exigeons que les profits des actionnaires servent à maintenir l'intégralité de nos salaires dans le cadre du chômage !

Pour le syndicat FO-Alstom,
Florian JARDINIER